États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

# **NAV CANADA**

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017

NAV CANADA États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité) (en millions de dollars canadiens)

		Trimestres	s clos les	Semestres	s clos les
	Notes	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Produits					
Redevances d'usage		295 \$	284 \$	628 \$	599 \$
Autres produits		10	12	24	29
		305	296	652	628
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages du personnel		240	228	475	447
Services techniques		27	26	56	56
Installations et entretien		19	18	37	36
Amortissements	6, 7	37	37	75	73
Autres		17	19	37	37
		340	328	680	649
Autres (produits) et charges					
Produits financiers		(4)	(19)	(9)	(35)
Coût financier net lié aux avantages					
du personnel	5	13	13	27	27
Autres charges financières		19	20	38	51
Autres (profits) et pertes		2	1	(8)	(6)
		30	15	48	37
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des					
comptes de report réglementaires		(65)	(47)	(76)	(58)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	4	(10)	5	(10)	6
resultat	4	(19)		(19)	
Bénéfice net (perte nette) avant le					
mouvement net des comptes de report réglementaires		(46)	(52)	(57)	(64)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt	3	1	18	15	30
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	1	(45) \$	(34) \$	(42) \$	(34) \$
report regienientalies	ı	<u>(40)</u> Φ	(3 <del>4</del> ) \$	<u>(4∠)</u> Φ	(34) \$

NAV CANADA États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité) (en millions de dollars canadiens)

		Trimestres	s clos les	Semestres clos les	
	Notes	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires		(45) \$	(34) \$	(42) \$	(34) \$
Autres éléments du résultat global Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net : Réévaluations des régimes à					
prestations définies du personnel Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du	5	-	158	100	476
résultat global	3		(158)	(100)	(476)
		_	_	_	_
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :					
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie		1	1	1	1
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		7	_	8	36
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du					
résultat global	3	(8)	(1)	(9)	(37)
					_
Total des autres éléments du résultat global		_	_	_	_
Total du résultat global	1	(45) \$	(34) \$	(42) \$	(34) \$
Total du résultat global	1	(45) \$	(34) \$	(42) \$	(3

NAV CANADA États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité) (en millions de dollars canadiens)

	Notes	28 février 2018	31 août 2017
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		134 \$	222 \$
Débiteurs et autres		75	107
Placements	8	70	95
Autres		11	11
		290	435
Actifs non courants			
Placement sous forme d'actions privilégiées	4, 8	366	350
Avantages du personnel	5	9	11
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la		7	7
méthode de la mise en équivalence	6	7	7
Immobilisations corporelles	6	706	705
Immobilisations incorporelles Autres actifs non courants	7	929	930
Autres actils non courants		4	3
		2 021	2 006
Total des actifs		2 311	2 441
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	3	1 390	1 475
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		3 701 \$	3 916 \$

NAV CANADA États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité) (en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	28 février 2018	31 août 2017
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		212 \$	230 \$
Produits différés		6	6
Remboursement au titre des redevances d'usage à payer		_	60
Partie courante de la dette à long terme		375	375
		593	671
Passifs non courants			
Dette à long terme		1 220	1 220
Avantages du personnel	5	1 508	1 586
Passif d'impôt différé	4	38	55
Passif dérivé	8	2	12
Autres passifs non courants		2	2
		2 770	2 875
Total des passifs		3 363	3 546
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)		(14)	28
Total des capitaux propres		(14)	28
Total des passifs et des capitaux propres		3 349	3 574
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	3	352	342
Engagements	9		
Événements postérieurs à la date de clôture	10		
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires		3 701 \$	3 916 \$

NAV CANADA États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité) (en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 août 2016	28 \$	- \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires  Autres éléments du résultat global	(34)	<del>-</del>	(34)
Solde au 28 février 2017	(6) \$	\$	(6) \$
Solde au 31 août 2017 Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des	28 \$	- \$	28 \$
comptes de report réglémentaires	(42)	_	(42)
Autres éléments du résultat global			
Solde au 28 février 2018	(14) \$		(14) \$

NAV CANADA

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

		Trimestres	s clos les	Semestres clos les		
	Notes	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017	
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :						
Exploitation						
Montants reçus au titre des redevances						
d'usage		286 \$	280 \$	630 \$	615 \$	
Remboursement au titre des redevances		200 φ	200 φ	000 ψ	010 ψ	
d'usage		(33)	_	(33)	_	
Autres montants reçus		12	14	25	24	
Remboursement au titre de la taxe à la				20		
consommation		_	_	_	3	
Paiements à des membres du personnel et					Ū	
à des fournisseurs		(257)	(244)	(528)	(492)	
Cotisations aux régimes de retraite –		(=0.)	(= /	(0=0)	( /	
services rendus au cours de la période	5	(26)	(25)	(47)	(45)	
Cotisations au titre des autres régimes	Ü	(20)	(20)	(,	(10)	
d'avantages postérieurs à l'emploi		(2)	(2)	(3)	(4)	
Règlement au titre de la compression		(-)	(-)	(0)	(.)	
relative aux indemnités de cessation						
d'emploi	5	(16)	_	(42)	_	
Paiements d'intérêts	· ·	(20)	(21)	(40)	(44)	
Intérêts reçus		2	1	3	2	
		(54)	3	(35)	59	
Investigeement		(01)	Ü	(00)	00	
Investissement		(40)	(20)	(05)	(CO)	
Dépenses d'investissement		(42)	(28)	(85)	(60)	
Placement sous forme d'actions			(16)		(16)	
privilégiées		(1)	(16)	(1)	(16)	
Placements à long terme		(1)	_	(1)	_	
Remboursement (paiement) d'impôt sur le						
placement sous forme d'actions		1	<i>(E)</i>	<i>E</i>	(E)	
privilégiées		1	(5)	5	(5)	
Produit provenant des fiducies de papier		1	212	4	202	
commercial adossé à des actifs		1 2	212	1	292	
Règlement d'actifs dérivés				2		
		(39)	163	(78)	211	
Financement						
Rachat de billets à moyen terme		_	(110)	_	(110)	
Fonds de réserve pour le service de la						
dette	8			25		
		_	(110)	25	(110)	
Flux de trésorerie liés aux activités						
d'exploitation, d'investissement et de						
financement		(93)	56	(88)	160	
Incidence du change sur la trésorerie et les						
équivalents de trésorerie			(4)		(3)	
Augmentation (diminution) de la			` ` ` `		. , ,	
trésorerie et des équivalents de						
trésorerie		(93)	52	(88)	157	
		(55)	02	(00)	107	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à		007	004	200	440	
l'ouverture de la période		227	224	222	119	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		134 \$	276 \$	134 \$	276 \$	

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 1. Entité présentant l'information financière

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur le SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.* À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur le SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur le SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révise les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur le SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Ainsi, la Société ne s'attend pas à ce que les résultats non distribués présentent une variation nette à la clôture de l'exercice. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 3.

Aux termes de la Loi sur le SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur le SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

#### 2. Mode de présentation

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Tel qu'il est permis selon cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 (les « états financiers consolidés annuels de 2017 »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 11 avril 2018.

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

### 2. Mode de présentation (suite)

#### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs du régime évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près, à moins d'indication contraire.

### d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société ont varié de façon historique au cours de l'exercice, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés ayant été enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). L'intensification de la circulation aérienne s'explique par une hausse des voyages de loisir pendant les mois d'été. De par sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

#### e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1er septembre 2017, tel qu'il est décrit à la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 30 novembre 2017, laquelle présente en détail l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), en date du 1er septembre 2017 et les modifications apportées aux méthodes comptables par suite de l'adoption. Aucune autre modification n'a été apportée aux principales méthodes comptables. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

#### f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) des états financiers consolidés annuels de 2017.

# g) Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes, modifications et interprétations, dont fait état la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés.

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 2. Mode de présentation (suite)

### g) Prises de position comptables futures (suite)

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit.

#### IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La Société poursuit son évaluation de l'incidence éventuelle de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), sur ses états financiers consolidés. L'IFRS 15 sera adoptée au cours de l'exercice de la Société qui sera clos le 31 août 2019. Elle a entrepris de revoir en détail ses contrats actuels selon le modèle standard d'analyse en cinq étapes. À l'heure actuelle, la Société a déterminé que la comptabilisation et l'évaluation des produits provenant des redevances d'usage, lesquels représentent environ 96 % des produits annuels totaux, ne changera pas à l'adoption de l'IFRS 15. L'incidence de l'adoption sur les produits de la Société a surtout trait aux contrats de services et de développement inclus dans les autres produits à l'état consolidé du résultat net et elle ne devrait pas être considérable. La quantification de cette incidence se fera à mesure que progressera l'analyse de l'équipe de projet.

Il a été déterminé que les modifications publiées par l'IASB figurant ci-après et qui n'ont pas déjà été mentionnées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 30 novembre 2017 pourraient avoir un effet sur la Société dans l'avenir :

# IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (l'« IAS 28 »), pour préciser que les intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée font partie du champ d'application tant de l'IFRS 9, (y compris ses dispositions concernant la dépréciation) que de l'IAS 28. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise.

Les modifications de l'IAS 28 clarifient le fait que :

- une entité applique l'IFRS 9 aux autres intérêts dans des entreprises associées et des coentreprises, y compris les intérêts à long terme auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée et qui, en fait, constituent une partie de la participation nette dans ces entreprises associées et coentreprises;
- une entité applique les dispositions de l'IFRS 9 aux intérêts à long terme avant d'appliquer les dispositions de l'IAS 28 en matière d'imputation des pertes et de dépréciation;
- lors de l'application de l'IFRS 9, l'entité ne prend en compte aucun ajustement à la valeur comptable des intérêts à long terme découlant de l'application de l'IAS 28.

#### Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017

Le 12 décembre 2017, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée restreinte visant l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, leur application anticipée étant permise. Chacune de ces normes révisées comporte des dispositions transitoires qui lui sont propres.

La Société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 28 et les modifications apportées dans le cadre du processus d'améliorations annuelles et de les appliquer à ses états financiers de l'exercice qui sera ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été établie.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées :

31 août 2017	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	28 février
		ou reprise	2018
13 \$	(8) \$	_ \$	5 \$
56	(17)	_	39
30	_	(1)	29
41	6	(3)	44
_	50	(5)	45
1 251	(108)	_	1 143
33	, ,	_	35
51	(1)	_	50
1 475 \$	(76) \$	(9) \$	1 390 \$
(131) \$	(9) \$	5 \$	(135) \$
(9)	9	_	_
(8)	_	2	(6)
(185)	(16)	_	(201)
(4)	_	_	(4)
	_	(1)	(6)
(342) \$	(16) \$	6 \$	(352) \$
	56 30 41 - 1 251 33 51 1 475 \$  (131) \$ (9) (8) (185) (4) (5)	56 (17)  30 -  41 6 - 50 1 251 (108)  33 2 51 (1)  1 475 \$ (76) \$   (131) \$ (9) \$  (9) 9  (8) -  (185) (16)  (4) -  (5) -	56       (17)       -         30       -       (1)         41       6       (3)         -       50       (5)         1 251       (108)       -         33       2       -         51       (1)       -         1 475 \$       (76) \$       (9) \$         (131) \$       (9) \$       5 \$         (9)       9       -         (8)       -       2         (185)       (16)       -         (4)       -       -         (5)       -       (1)

Le report réglementaire total au titre de l'impôt sur le résultat lié au placement de la Société dans Aireon LLC (« Aireon ») était de 38 \$ au 28 février 2018 (55 \$ au 31 août 2017). Le report restant se rapporte à la quote-part de la Société dans les actifs nets de Searidge Technologies Inc.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

L'objectif à long terme quant au solde de crédit cible du compte de stabilisation des tarifs est de 7,5 % du total des charges annuelles prévues, déduction faite des autres (produits) et charges, compte non tenu des éléments non récurrents, sur une base continue. Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2018 (l'« exercice 2018 »), le solde cible est de 104 \$ [101 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »)].

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net :

	Trimestres	s clos les	Semestres clos les	
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires				
Produits	305 \$	296 \$	652 \$	628 \$
Charges d'exploitation	340	328	680	649
Autres (produits) et charges	30	15	48	37
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(19)	5	(19)	6
	(46)	(52)	(57)	(64)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs				
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(9)	(12)	(9)	(29)
Ajustement approuvé initial1)	2	9	5	19
	(7)	(3)	(4)	(10)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires				
Cotisations des membres du personnel				
aux régimes de retraite	30	32	54	62
Autres avantages du personnel	(2)	_	(2)	(3)
Placements sous forme d'actions	(4)	(40)	(40)	(00)
privilégiées, avant impôt	(1)	(16)	(16)	(26)
Impôt sur le résultat	(19)	5	(17)	6
Opérations de couverture réalisées				1
	8	21	19	40
	1	18	15	30
Bénéfice net (perte nette), compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de				
report réglementaires	(45) \$	(34) \$	(42) \$	(34) \$

Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2018, le conseil a approuvé une diminution du compte de stabilisation des tarifs en conséquence d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 10 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs se fait de manière constante au cours de l'exercice (38 \$ au cours de l'exercice 2017).

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

#### a) Cotisations de retraite

Au 28 février 2018, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 45 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage. Au 31 août 2017, les soldes créditeurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 9 \$ à cet effet. Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit :

	28 février 2018	31 août 2017
Passif au titre des avantages du personnel (note 5)	(1 149)\$	(1 198) \$
Moins:		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	1 143	1 251
(Insuffisance) excédent des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	(6) \$	53 \$
Soldes débiteurs (créditeurs) réglementaires – recouvrement de cotisations	45 \$	(9) \$
Insuffisance de la charge réglementaire cumulative par rapport aux cotisations	39 \$	44 \$

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés aux régimes de retraite. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, Avantages du personnel, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 45 \$ comprend un recouvrement de 5 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice 2017. Le solde restant de 39 \$ devrait être recouvré au moyen des redevances d'usage ultérieures. La capitalisation des prestations de retraite du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres	s clos les	Semestres clos les		
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017	
État consolidé du résultat net					
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période <sup>1)</sup>	43 \$	44 \$	86 \$	87 \$	
Charges financières nettes1)	11	11	21	22	
Moins : reports réglementaires	(30)	(32)	(54)	(62)	
	24	23	53	47	
Cotisations en trésorerie de la Société					
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	22	23	48	47	
Recouvrement réglementaire des cotisations au titre du déficit de					
solvabilité pour l'exercice 2017	2 \$		5 \$		

Pour le semestre clos le 28 février 2018, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 2 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour le semestre clos le 28 février 2017) et les charges financières nettes ne comprennent pas le montant de 2 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour le semestre clos le 28 février 2017). Pour le trimestre clos le 28 février 2018, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (néant pour le trimestre clos le 28 février 2017) et les charges financières nettes ne comprennent pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (néant pour le trimestre clos le 28 février 2017).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Comme il est mentionné à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, la participation totale de la Société dans Aireon a été acquise en cinq tranches de placement. Au 28 février 2018, la Société avait investi 150 \$ US (192 \$ CA) [150 \$ US (187 \$ CA) au 31 août 2017]. La Société est représentée par six des onze membres du conseil d'administration d'Aireon. Le placement de la Société dans Aireon prend la forme d'actions privilégiées, qui sont rachetables et convertibles en actions ordinaires.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une loi prévoyant la réduction du taux d'impôt fédéral des sociétés de 35 % à 21 %. Le passif d'impôt différé net de la Société au 28 février 2018 reflète ce nouveau taux et, par conséquent, il a été ramené à 30 \$ US (38 \$ CA) [45 \$ US (55 \$ CA) au 31 août 2017].

Aireon est une société en démarrage n'exerçant pas d'activités qui a peu de produits et dont la plupart des dépenses sont inscrites à l'actif. Le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est comptabilisé à titre d'instrument financier tant que l'option de conversion n'est pas exercée. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités financières stratégiques et les activités d'exploitation, mais ne détient aucune participation; ainsi, l'application de la méthode de la mise en équivalence donnerait lieu à une quotepart du résultat net des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant.

Le 28 février 2018, la Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un crédit-relais d'un montant d'au plus 29 \$ US (37 \$ CA) et assorti d'un taux d'intérêt annuel de 11 %. Les montants prélevés aux termes de l'entente devront être remboursés à la plus rapprochée des dates suivantes : le 29 juin 2018 ou la date à laquelle Aireon disposera de fonds aux termes d'une facilité de crédit de premier rang. Après le 28 février 2018, Aireon a prélevé un montant de 7 \$ US (9 \$ CA) aux termes de l'entente.

L'exercice financier d'Aireon se clôt le 31 décembre. L'IAS 28 restreint l'écart entre la date de clôture d'une coentreprise et celle de l'investisseur à au plus trois mois et exige l'ajustement des résultats à la suite de toutes les transactions importantes qui se produisent dans l'intervalle. La Société a choisi d'observer un décalage de deux mois et, par conséquent, l'information en date du 28 février 2018, du 28 février 2017 et du 31 août 2017 présentée ci-après repose sur des montants se rapportant à la situation financière et à la performance financière d'Aireon au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017, respectivement. Tous les montants sont convertis à partir de montants en dollars américains.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (suite)

L'information financière d'Aireon au 28 février 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date reflète l'adoption de l'IFRS 9. Aucune transaction importante exigeant un ajustement de l'information financière d'Aireon au 28 février 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ne s'est produite au cours des intervalles.

			28 février 2018	31 août 2017
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			34 \$	65 \$
Charges payées d'avance et autres actifs cou	rants		19	14
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles			563	488
			616 \$	567 \$
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs			(5) \$	(8) \$
Produits différés			(1)	_
Passifs non courants				
Passifs financiers			(761)	(670)
			(767) \$	(678) \$
Actifs nets			(151) \$	(111) \$
	Trimestre	s clos les	Semestres	s clos les
	28 février	28 février	28 février	28 février
	2018	2017	2018	2017
Charges d'intérêts	6 \$	1 \$	12 \$	4 \$
Bénéfice net (perte nette)	(22) \$	4 \$	(41) \$	- \$
Autres éléments du résultat global	_	(2)	_	(3)
Total du résultat global	(22) \$	2 \$	(41) \$	(3) \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 5. Avantages du personnel

La Société a comptabilisé les charges nettes suivantes au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

-	Т	rimestres clos	les 28 février	
-	2018	2017	2018	2017
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	44 \$	44 \$	- \$	3 \$
Coût financier	62	57	1	1
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(50)	(46)	_	_
Total de la charge	56 \$	55 \$	1 \$	4 \$
État des autres éléments du résultat global Réévaluations <sup>1)</sup>				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion	Φ.	(20) <b>(</b>	Φ.	•
des produits d'intérêts sur les actifs des régimes	- \$	(39) \$	_ \$	- \$
(Gains actuariels) pertes actuarielles		(119)		_
Total des (produits) coûts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	_ \$_	(158) \$	_ \$ _	- \$
-	S	emestres clos	les 28 février	
	2018	2017	2018	2017
	Régim		Autres ré	
-	de retr	aite	d'avant	ages
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	88 \$	88 \$	1 \$	4 \$
Charge liée à la compression	_	_	(1)	_
Coût financier	123	114	3	3
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(100)	(91)		_
Total de la charge	111 \$	111 \$	3 \$	7 \$
État des autres éléments du résultat global Réévaluations				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts sur les actifs des régimes (Gains actuariels) pertes actuarielles	(226) \$ 120	68 \$ (533)	_ \$ 6	- \$ (11)
Total des (produits) coûts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(106) \$	(465) \$	6 \$	(11) \$

Au cours du trimestre clos le 28 février 2018, en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, il n'y a eu aucun événement ou changement significatif qui aurait conduit à une réévaluation. Ainsi, aucune réévaluation n'a été effectuée et il n'a pas été nécessaire de comptabiliser de variations des réévaluations des régimes dans l'état des autres éléments du résultat global de la Société.

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 5. Avantages du personnel (suite)

Le coût financier net lié aux avantages du personnel d'un montant de 27 \$ pour le semestre clos le 28 février 2018 comprend les charges d'intérêts et les produits d'intérêts liés aux actifs des régimes susmentionnés au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris des coûts financiers de 1 \$ liés aux congés de maladie à long terme.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé une charge au titre de la compression de 11 \$ relativement aux indemnités de cessation d'emploi, laquelle a été inscrite dans les salaires et avantages du personnel. Au cours du semestre clos le 28 février 2018, la charge liée à la compression a été ajustée à hauteur de 1 \$ afin de refléter les choix faits par les employés syndiqués. Au cours du semestre clos le 28 février 2018, une somme en trésorerie de 42 \$ a été versée aux fins du règlement de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi.

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite à prestations définies se présentaient comme suit :

	Trimestres	clos les	Semestres clos les		
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017	
Régime de retraite capitalisé					
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse					
de la continuité de l'exploitation	22 \$	23 \$	48 \$	47 \$	
Régime de retraite non capitalisé	_	_	1	1	
Autres régimes à prestations définies non					
capitalisés	2	2	3	4	
Moins les montants capitalisés	(1)	(1)	(2)	(2)	
	23 \$	24 \$	50 \$	50 \$	

Selon les prévisions préliminaires actuelles reposant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, la Société s'attend actuellement à verser des cotisations aux régimes de retraite de 97 \$ pour l'exercice 2018 (91 \$ pour l'exercice 2017), et aucun paiement spécial au titre de la continuité de l'exploitation n'est prévu (néant pour l'exercice 2017).

Comme il est mentionné à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, la Société a répondu aux exigences en matière de capitalisation en fonction de la solvabilité de l'année civile 2017 de 58 \$ au moyen de lettres de crédit de 14 \$ et de paiements spéciaux en trésorerie de 44 \$. Au 28 février 2018, la Société avait mis en place des lettres de crédit totalisant 481 \$ pour répondre à ses exigences en matière de capitalisation cumulative des régimes de retraite.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 5. Avantages du personnel (suite)

Les avantages du personnel se composent de ce qui suit :

	28 février 2018	31 août 2017
Actif comptabilisé au titre des prestations d'invalidité de longue durée	9 \$	11 \$
	28 février 2018	31 août 2017
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies capitalisées	(1 149) \$	(1 198) \$
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées	(102)	(97)
Passif lié aux obligations au titre des autres prestations définies non capitalisées	(211)	(246)
Passif comptabilisé au titre des régimes à prestations définies	(1 462)	(1 541)
Passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(46)	(45)
Total des passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(1 508) \$	(1 586) \$

# 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composaient de ce qui suit :

		Actifs				
	Terrains et bâtiments	Systèmes et matériel	en cours de développement	Total		
Coût						
Solde au 31 août 2017	227 \$	626 \$	102 \$	955 \$		
Entrées	_	_	44	44		
Transferts	20	8	(28)	_		
Solde au 28 février 2018	247 \$	634 \$	118 \$	999 \$		
Cumul de l'amortissement						
Solde au 31 août 2017	39 \$	211 \$	- \$	250 \$		
Amortissement	7	36	_	43		
Solde au 28 février 2018	46 \$	247 \$		293 \$		
Valeurs comptables						
Au 31 août 2017	188 \$	415 \$	102 \$	705 \$		
Au 28 février 2018	201 \$	387 \$	118 \$	706 \$		

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composaient de ce qui suit :

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
Coût					
Solde au 31 août 2017	702 \$	165 \$	193 \$	43 \$	1 103 \$
Entrées	_	_	_	32	32
Sorties et radiations	_	_	_	(1)	(1)
Transferts	_	7	21	(28)	_
Solde au 28 février 2018	702 \$	172 \$	214 \$	46 \$	1 134 \$
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 août 2017	75 \$	53 \$	45 \$	- \$	173 \$
Amortissement	13	9	10	_	32
Solde au 28 février 2018	88 \$	62 \$	55 \$		205 \$
Valeurs comptables					
Au 31 août 2017	627 \$	112 \$	148 \$	43 \$	930 \$
Au 28 février 2018	614 \$	110 \$	159 \$	46 \$	929 \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers

#### Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, tel qu'il est décrit à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	28 février 2018				
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Hiérarchie des justes valeurs		
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1)</sup>	134 \$	- \$			
Débiteurs et autres	75	_			
Placements courants					
Fonds de réserve pour le service de la dette <sup>2)</sup>	70	_			
Autres actifs courants					
Actifs dérivés <sup>3)</sup>	_	1	Niveau 2		
Placement sous forme d'actions privilégiées4)	_	366	Niveau 3		
Autres actifs non courants					
Créances à long terme	4				
	283 \$	367 \$			
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs					
Dettes fournisseurs et charges à payer	207 \$	- \$			
Passifs dérivés <sup>3)</sup>	_	3	Niveau 2		
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)					
Obligations et billets à payer <sup>5)</sup>	1 595	_			
Passifs dérivés à long terme <sup>3)</sup>		2	Niveau 2		
	1 802 \$	5 \$			
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			Niveau 2		

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

### 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

La Société a adopté l'IFRS 9 en date du 1er septembre 2017 et l'a appliquée rétrospectivement. Elle a toutefois choisi de ne pas retraiter les montants des périodes comparatives conformément aux exigences transitoires. Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement au 31 août 2017 conformément à l'IAS 39 et à la méthode comptable précédente de la Société.

31 août 2017						
Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Hiérarchie des justes valeurs		
222 \$	- \$	- \$	- \$			
102	_	_	_			
_	95	_	_	Niveau 1		
_	_	350	_	Niveau 3		
3						
327 \$	95 \$	350 \$				
- \$	- \$	- \$	227 \$			
_	_	1	_	Niveau 2		
_	_	_	1 595			
		12		Niveau 2		
- \$		13 \$	1 822 \$			
	222 \$ 102	créances         à la vente           222 \$	Prêts et créances         Disponibles à la vente         Juste valeur par le biais du résultat net           222 \$ - \$ - \$ - \$ 102         - \$ - \$ - \$           - 95 350         350           3 350         350           3 1         1           1         1           12         1	Prêts et créances         Disponibles à la vente         Juste valeur par le biais du résultat net         Autres passifs financiers           222 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ 102         - \$ - \$ - \$ - \$           - 95 350         \$           3 327 \$ 95 \$ 350 \$ - \$           - \$ - \$ - \$ - \$ 1595		

<sup>1)</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme de 39 \$ au 28 février 2018 (79 \$ au 31 août 2017).

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Au cours du semestre clos le 28 février 2018, la Société a effectué un prélèvement de 25 \$ sur l'excédent de fonds du fonds de réserve pour le service de la dette.

<sup>3)</sup> Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

<sup>&</sup>lt;sup>4)</sup> La juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon repose sur le prix payé par trois autres fournisseurs de services de navigation aérienne d'importance, soit ENAV (Italie), Irish Aviation Authority (l'« IAA ») et Naviair (Danemark) (les « investisseurs supplémentaires »), pour des actions privilégiées d'Aireon comportant essentiellement les mêmes caractéristiques, puisqu'il a été déterminé que cela représente la meilleure estimation de la juste valeur. Se reporter à la note 8 a) i) pour obtenir de plus amples renseignements sur la juste valeur.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

### 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

<sup>5)</sup> La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 28 février 2018, la juste valeur s'établissait à 1 773 \$ (1 835 \$ au 31 août 2017), compte tenu des intérêts courus de 22 \$ (22 \$ au 31 août 2017).

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs depuis le 31 août 2017.

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui est classé au niveau 3 :

	Placement sous forme d'actions privilégiées
Juste valeur au 31 août 2017	350 \$
Augmentation nette de la juste valeur1)	6
Incidence du change	10
Juste valeur au 28 février 2018	366 \$

<sup>1)</sup> L'augmentation nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

#### Instruments financiers dérivés

À l'occasion, la Société détient des swaps de taux d'intérêt à terme et instruments à terme sur obligations ainsi que des contrats de change à terme pour couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de changes et des taux d'intérêt. Le calendrier ainsi que la façon dont la Société gère ces risques varient pour chaque élément selon notre évaluation du risque et des autres possibilités de gérer le risque.

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés auxquels la Société a appliqué la comptabilité de couverture.

			28 fé	vrier 2018		
		_	Valeur c	omptable		
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Actifs	Passifs	Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt1)	2,79640	175 \$	- \$	2 \$	Passifs dérivés	8 \$
Swaps de taux d'intérêt1)	2,77800	25 \$	- \$	- \$	Passifs dérivés	2 \$
Instruments à terme sur						
obligations <sup>2)</sup>	1,76400	137 \$	- \$	- \$	S. O.	1 \$
Instruments à terme sur obligations <sup>2)</sup>	2,47417	137 \$	- \$	3 \$	Fournisseurs et autres créditeurs	(3)\$
			31 a	oût 2017		
			Valeur o	omptable		
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Actifs	Passifs	Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de change						
Contrat de change à terme <sup>3)</sup>	1,10070	16 \$	- \$	- \$	S. O.	(3)\$
Contrat de change à terme4)	1,34383	20 \$	- \$	- \$	S. O.	- \$
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt1)	2,79640	175 \$	- \$	10 \$	Passifs dérivés	37 \$
Swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>	2,77800	25 \$	- \$	2 \$	Passifs dérivés	5 \$
Instruments à terme sur obligations <sup>2)</sup>	1,76400	137 \$	- \$	1 \$	Fournisseurs et autres créditeurs	(1)\$

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

- La Société détient des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le coût de refinancement d'une tranche des billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 d'un montant de 350 \$ qui arriveront à échéance le 17 avril 2019.
- La Société détenait un contrat à terme sur obligations dans le but d'atténuer l'incidence éventuelle d'une hausse des taux d'intérêt sur le coût de refinancement des billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 d'un montant de 350 \$ qui arriveront à échéance le 19 avril 2018. La Société a mis fin au contrat à terme sur obligations en janvier 2018 en raison des modifications apportées à ses plans de refinancement et elle a conclu en même temps un nouveau contrat à terme sur obligations aligné sur le plan révisé.
- <sup>3)</sup> La Société détenait de la trésorerie en lien avec la couverture du coût en dollars canadiens de la quatrième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017. Le contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (16 \$ CA) est arrivé à échéance en juin 2015.
- <sup>4)</sup> La Société détenait un contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (20 \$ CA) supplémentaires afin de couvrir le coût en dollars canadiens de la cinquième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017.

Les relations de couverture de la Société pourraient donner lieu à de l'inefficacité si les transactions ne se matérialisent pas au moment prévu ou par suite de changements au risque de contrepartie.

Le tableau suivant présente un sommaire des éléments de couverture des autres éléments du résultat global.

	Trimestres	clos les	Semestres clos les		
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017	
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme	- \$	(4) \$	- \$	(3) \$	
Swaps de taux d'intérêt	9	4	10	39	
Contrat à terme sur obligations	(2)		(2)	_	
	7 \$	- \$	8 \$	36 \$	

Pour les trimestres et les semestres clos les 28 février 2018 et 2017, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme totalement efficaces et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net.

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

### 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours du semestre clos le 28 février 2018, à l'exception de ce qui suit.

#### a) Risque de marché

# i) Risque lié à d'autres prix :

Comme il a été mentionné à la note 4, la juste valeur du placement de la Société dans Aireon a augmenté pour s'établir à 366 \$ au 28 février 2018 (350 \$ au 31 août 2017). Une variation de 5 % de la juste valeur aurait fait varier les produits financiers (autres charges financières) d'environ 12 \$ US (15 \$ CA) au 28 février 2018 [12 \$ US (15 \$ CA) au 31 août 2017].

Aireon est une coentreprise qui offrira une capacité de surveillance par satellite mondiale aux fournisseurs de services de navigation aérienne du monde entier. Aireon devrait commencer ses activités plus tard au cours de l'année civile 2018.

Les risques suivants ont été relevés en ce qui concerne le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon :

- des délais supplémentaires pourraient survenir;
- la technologie pourrait ne pas fonctionner de la façon prévue;
- les ententes visant la vente de données pourraient ne pas atteindre les niveaux attendus;
- le crédit relais à court terme ou à long terme pourrait ne pas être obtenu.

La liquidité d'Aireon a été mise à l'épreuve par les délais dans le lancement des satellites transportant la charge utile d'Aireon. C'est pourquoi certaines conditions visant l'atteinte de jalons relativement au paiement des quatrième et cinquième tranches du placement ont été levées. Une facilité à court terme a été accordée à Aireon par certains de ses investisseurs. La Société s'est engagée à contribuer un montant de 29 \$ US (37 \$ CA) à cette facilité. Aireon s'efforce actuellement d'obtenir du financement à long terme auprès d'une grande banque internationale. Le crédit relais devrait procurer à Aireon la liquidité dont elle a besoin jusqu'à l'entrée en fonction du système. D'autres délais pourraient accroître la pression sur la liquidité d'Aireon, ce qui pourrait nécessiter un crédit relais supplémentaire.

La Société estime que son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon dégagera les rendements escomptés. Le prix payé par les investisseurs supplémentaires constitue la meilleure indication de la juste valeur au 28 février 2018.

#### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

#### 9. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital et à ses contrats de location simple au 28 février 2018 :

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
Dettes fournisseurs et charges à payer	184 \$	184 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Passifs dérivés	5	3	2	_	_	_	_
Dette à long terme (y compris la partie courante) <sup>1), 2)</sup>	1 600	375	275	25	275	25	625
Paiements d'intérêts <sup>2)</sup>	572	37	69	53	46	39	328
Engagements en capital <sup>3)</sup>	129	66	16	15	6	4	22
Contrats de location simple Crédit-relais procuré à	38	4	8	8	7	7	4
Aireon <sup>4)</sup>	37	37					
	2 565 \$	706 \$	370 \$	101 \$	334 \$	75 \$	979 \$

- Les paiements représentent un principal de 1 600 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'aussi augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.
- De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017.
- <sup>3)</sup> La Société a des engagements fermes en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 129 \$ au 28 février 2018 (141 \$ au 31 août 2017).
- 4) Après le 28 février 2018, Aireon a prélevé 7 \$ US (9 \$ CA) aux termes de l'entente de crédit-relais.

#### 10. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 29 mars 2018, la Société a émis des billets d'obligation générale de série BMT 2018-1 échéant le 30 mars 2048 d'une valeur de 275 \$. Les billets sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 3,293 %. Le produit tiré de l'émission de ces billets sera utilisé pour rembourser les billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 de la Société d'une valeur de 350 \$ lorsqu'ils arriveront à échéance le 19 avril 2018. Le restant du solde des obligations sera remboursé au moyen des liquidités disponibles et de prélèvements sur la facilité de crédit consortiale de la Société, au besoin. De plus, la Société a mis fin au contrat à terme sur obligations qu'elle avait conclu en janvier 2018 afin d'atténuer l'incidence potentielle d'une hausse des taux d'intérêt sur le coût du refinancement.

Le solde de la dette à long terme après l'émission s'élève à 1 870 \$, dont une tranche de 375 \$ a été classée dans la dette courante. La somme incluse dans la dette courante a trait aux billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 de 350 \$ et au versement annuel de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2018 et 2017 (en millions de dollars canadiens)

# 10. Événements postérieurs à la date de clôture (suite)

Après le 28 février 2018, la Société a conclu un contrat de location visant les bureaux abritant son siège social. Les paiements au titre de la location débuteront au cours de l'exercice 2023 et ils totaliseront 127 \$ sur une durée de 20 ans, y compris les charges d'exploitation estimatives. Le contrat de location prévoit des options de renouvellement pour des périodes maximales de 15 ans.